REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

27 JAN. 2021

Arrêté
portant composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 10 février 2009 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard de certains agents non titulaires au ministère chargé de l'agriculture ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 11 décembre 2018 pour le renouvellement de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives de catégorie A ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 11 décembre 2018 pour le renouvellement de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives de catégorie B et C ;

Vu les désignations des organisations syndicales habilitées à le faire ;

Arrête :

Article 1er

La composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives est fixée ainsi qu'il suit :

A – Représentants de l'administration

a) Membres titulaires :

– Monsieur Xavier Maire, chef du service des ressources humaines ;
– Monsieur Laurent Belleguic, sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
– Monsieur Cédric Montesinos, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
– Monsieur Patrick Dehaumont, ingénieur général chargé d'appui aux personnes et aux structures ;
– Monsieur Pierre Scandola, chef du bureau du pilotage du programme « sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation » ;
– Madame Angélique Pluta, cheffe du bureau de gestion des personnels contractuels ;
– Madame Sophie Taristas, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels contractuels ;
– Monsieur Jérôme Santerre, chef du bureau de l'administration des personnels ;
– Madame Isabelle Sarthou, cheffe du bureau de la gestion des dotations et des compétences ;
– Monsieur Sébastien Faugère, chef de la mission des affaires générales et ressources humaines au sein de la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises ;

b) Membres suppléants :

– Madame Nadine Richard, adjointe au chef du service des ressources humaines ;
– Monsieur Guillaume Duchesne, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
– Madame Christine Mourrieras, ingénieur général chargé d'appui aux personnes et aux structures ;
– Monsieur Aziz Moubile, adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels contractuels ;
– Monsieur Damien Bailleul, chargé de mission d'appui réglementaire au bureau de gestion des personnels contractuels ;
– Madame Fabienne André, adjointe au chef de la mission des affaires générales de la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises ;
– Madame Angèle Manche, adjointe à la cheffe du bureau du pilotage du programme « sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation » ;

– Monsieur Sophie André, adjointe à la cheffe de la délégation du soutien aux services;
– Monsieur Pascal Cossard, adjoint au chef du bureau de l'administration des personnels ;
– Monsieur Pierre-Henri Paulet, chargé de missions juridiques au bureau de gestion des personnels de catégorie B et C.

B - Représentants des organisations syndicales

1) Collège de la catégorie A

Titulaires

- Madame Pascale Homolle-Lotteau (Alliance du Trèfle) ;
- *en attente* (Alliance du Trèfle) ;
- Madame Muriel Mahé (Alliance du Trèfle) ;
- Monsieur Jacques Moinard (CFDT) ;
- Monsieur José Ratrimoharinosy (FSU CGT).

Suppléants

- Monsieur Sylvain Duport (Alliance du Trèfle) ;
- Madame Pascale Ilinca (Alliance du Trèfle) ;
- Madame Agnès Giraud (Alliance du Trèfle) ;
- Monsieur Eric Garbéroglio (CFDT) ;
- Monsieur Patrick Joffroy (FSU CGT).

2) Collège des catégories B et C

Titulaires

- Madame Noémie Autef (FO) ;
- *en attente* (FO) ;
- Monsieur Thierry Cathala (CFDT) ;
- Madame Christine Delcolle (FSU CGT);
- Monsieur Youssef Heddaji (FSU CGT).

Suppléants

- *en attente* ((FO) ;
- Madame Anne-Sophie Kurzydlo (FO);
- *en attente* (CFDT) ;
- *en attente* (FSU CGT) ;
- Madame Séverine Thouvenel (FSU CGT).

Article 2

L'arrêté du 5 octobre 2020 désignant les représentants de l'administration et les représentants des personnels au sein de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le, 27 JAN. 2021

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,
Pour le ministre et par délégation,

L'adjoint au sous-directeur
de la gestion des carrières
et de la rémunération

Cédric MONTESINOS